

Le gouvernement du Québec accorde près de 1,7 M\$ à Bolton-Est

Bolton-Est, le 23 mai 2025. – Au nom de la ministre des Affaires municipales, M^{me} Andrée Laforest, le ministre de la Cybersécurité et du Numérique et député d'Orford, M. Gilles Bélanger, annonce qu'une somme de 1 696 500 \$ a été allouée à la Municipalité de Bolton-Est pour la construction d'un garage municipal.

D'une superficie totale approximative de 345 mètres carrés et comprenant trois portes, le garage sera constitué d'une structure principale en bois. À terme, il accueillera notamment une salle des archives, un bureau, des salles d'entreposage et des pièces utilitaires, en plus d'un espace de rangement à la mezzanine. L'aménagement paysager du site et celui d'un stationnement extérieur sont aussi prévus.

Citations :

« Je suis fière que notre gouvernement permette aux collectivités de se doter d'infrastructures adaptées à leur réalité. Nos soutiens, qui tiennent compte de la capacité financière des municipalités, changent considérablement la donne. Merci à Bolton-Est pour ce projet qui est un pas de plus pour assurer la pérennité des services municipaux offerts aux citoyens. Et merci aux gens de la Municipalité pour leur engagement envers leur communauté! »

Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et ministre responsable de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

« L'arrivée de ce garage moderne permettra à la Municipalité de consolider plusieurs de ses services en un seul lieu. Je suis heureux de voir que cette nouvelle infrastructure contribuera à améliorer l'efficacité des opérations de Bolton-Est. Bravo à tous et à toutes pour leur implication dans ce dossier. »

Gilles Bélanger, ministre de la Cybersécurité et du Numérique et député d'Orford

« Nous sommes ravis de voir ce projet prendre forme. Ce nouveau garage municipal sera un atout précieux pour notre communauté, offrant des services essentiels et renforçant notre capacité à répondre aux situations d'urgence. De plus, l'utilisation du bois s'harmonisera parfaitement avec notre environnement, respectant ainsi notre engagement envers la durabilité. »

Vinciane Peeters, mairesse de Bolton-Est

Faits saillants :

- L'aide financière provient du [Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales \(PRACIM\)](#).
- Soulignons que l'aide financière comprend une bonification de 8 % du taux de base, car le projet sera réalisé avec une structure principale en bois. Cette bonification découle de la mise en œuvre de la Politique d'intégration du bois en

construction, qui favorise l'utilisation de ce matériau en raison de ses nombreux bénéfices économiques, sociaux et environnementaux.

- Une majoration de 10 % du taux d'aide financière de base est accordée aux municipalités de 2 000 habitants et moins.

Liens connexes :

Pour en savoir plus sur les activités du MAMH, suivez-nous dans les médias sociaux :

- facebook.com/AffairesMunicipalesHabitation
- x.com/MAMHqc
- linkedin.com/company/ministere-des-affaires-municipales-et-de-l-habitation

– 30 –

Sources : Élodie Masson

Attachée de presse
Cabinet de la ministre
des Affaires municipales
367 990-8017

Elodie.Masson@mam.gouv.qc.ca

Information : Équipe des relations de presse

Direction des communications
Ministère des Affaires municipales
et de l'Habitation
418 691-2015, poste 83746

Nicole Brunet

Attachée de presse
Bureau du député d'Orford
819 847-3911

SOUS EMBARGO